

Venir étudier à Paris



Les étudiants d'universités étrangères peuvent venir suivre une formation au sein de l'EMS de différentes façons :

[Candidater dans une formation](#) (de la Licence 2 au Master 2)

Grâce à une reconnaissance de leurs diplômes étrangers, ces étudiants vont s'inscrire pour suivre une ou plusieurs années d'études au sein de l'EMS.

[Participer à un échange](#)

Préselectionnés par leur université d'origine (ayant noué un partenariat avec l'EMS ou Paris 1) et pour certains programme par l'EMS, ces étudiants vont suivre un semestre ou une année au sein de l'université Paris 1.

Les étudiants d'universités étrangères peuvent suivre des cours de licence 3 et/ou de master 1. Ils ont accès à un large choix de cours, incluant des cours d'économie à l'UFR 02, et plus rarement des cours d'autres UFR (sciences politiques, histoire) lorsque des options spécifiques sont requises dans le contrat d'étude de l'étudiant par l'université partenaire.

Les étudiants sont guidés et encadrés par la maison internationale et par les délégués aux relations internationales de l'EMS. Une semaine d'intégration est organisée au début de chaque semestre par la maison internationale. Les étudiants peuvent enfin bénéficier de cours de français pendant leur séjour, dispensé par le service des langues de Paris 1.

Vos interlocuteurs :

Pour obtenir davantage de renseignements sur les programmes d'échange, vous pouvez contacter votre déléguée internationale pour les questions pédagogiques, et le responsable administratif pour les questions administratives :

- Déléguée internationale (étudiants entrants) : Constance Monnier (constance.monnier@univ-paris1.fr)

- Responsable administratif : Guillaume Dispagne (Erasmus-ems@univ-paris1.fr)